



Médecin coordonnateur

Secteur médico-social

Maillon très important au sein de l'établissement, le médecin coordonnateur assure la coordination de l'ensemble des équipes et a un rôle essentiel dans l'admission et le suivi médical des résidents. Il assure une prise en charge de qualité.

Place dans l'établissement

- Le médecin coordonnateur reporte au directeur (directrice) de l'établissement et travaille en binôme avec lui (elle)
- Il est en lien avec la direction pour la gestion des groupes de résidents (« groupes iso-ressources », GIR), les admissions et tout conseil d'ordre médical
- Il travaille avec l'infirmière coordonnateur/trice ou référent(e) et avec les infirmier(e)s pour l'établissement ou la révision des programmes de soins, et au quotidien avec les aides-soignant(e)s (« ce sont elles qui voient les résidents »)
- Il a des activités de formation de l'ensemble du personnel sur les thématiques médicales
- Il est l'interlocuteur des médecins traitants et des praticiens paramédicaux
- Il est l'interlocuteur médical des différentes administrations (ARS, Conseil général...) et de l'Assurance-maladie

Evolutions affectant le métier

- Au-delà du médical, de plus en plus d'attention est portée au « projet de vie » et à l'amélioration des « protocoles de soins »
- Avec la nouvelle réglementation concernant les forfaits de médicaments et de soins (2011 et 2012), son rôle de gestionnaire est accentué, en interne et dans la relation (plus formelle y compris par le biais de conventions) avec les praticiens libéraux

Parcours conduisant au métier

- Il est obligatoire d'être médecin et d'acquérir une capacité en gériatrie dans les 3 ans à partir de la prise de fonction
- Ce sont souvent des médecins ayant une forte expérience professionnelle, et ayant exercé dans différentes conditions : médecin libéral, médecin conseil en entreprise, médecin conseil dans une mutuelle...

Formations en cours de parcours

- Capacité en gériatrie ou diplôme universitaire de médecin coordonnateur, spécialisations...

Savoirs de base	<ul style="list-style-type: none"> - Ceux du médecin généraliste + capacité en gériatrie - Cf. textes de référence et définitions des 11 missions du médecin coordonnateur
Savoir-faire techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la réglementation et de ses évolutions - Pratiques des démarches qualité et de certification - Maîtrise des outils de gestion des dépenses de santé - Maîtrise des systèmes d'information (dossiers résidents informatisés)
Savoir-faire d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'organisation de l'établissement - Maîtrise du temps dans le cadre de l'exercice d'une activité en temps partagé - Capacités à travailler en réseau (médecins traitants, intervenants paramédicaux, acteurs institutionnels, partenaires extérieurs)
Savoir-faire relationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les relations avec les résidents et les familles pour définir les programmes de soins et lorsque des décisions doivent être prises : capacités de réponse aux différentes questions - Capacités pédagogiques (formation des personnels, de certains intervenants extérieurs) - Savoir travailler en équipe : coopération avec les soignants de l'établissement, avec le/la psychologue, les intervenants paramédicaux
Compétences de comportement (savoir-être)	<ul style="list-style-type: none"> - Calme et maîtrise de soi : sens de l'autorité dans la coopération - Sens du compromis (en particulier dans le cadre de la relation avec les médecins traitants) - Prise en compte permanente de la dimension « qualité des soins » et « service » - Empathie et bonne distance par rapport aux résidents

Parcours professionnels possibles

Les passerelles vers d'autres formes d'exercice de la médecine sont nombreuses :

- Vers les métiers de management
- Vers des spécialisations
- Vers d'autres établissements
- Vers des fonctions au niveau des directions générales des groupes

Commentaires

- C'est l'une des nombreuses facettes de l'exercice de la médecine : ce métier peut être exercé en cours de carrière, ou en fin de carrière après de nombreuses expériences professionnelles
- Il est souvent exercé en temps partagé : un seul médecin coordonnateur pour plusieurs établissements

Exemple de parcours : Jean

- Etudes et diplôme de médecine dans l'un des pays européens
- Passe la capacité de gériatrie
- Passe le diplôme de « médecin coordonnateur »
- Exerce dans deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) depuis une dizaine d'années